



Projet d'Autonomisation des Femmes et des Jeunes Filles par le Sport (PAFJES)

Association des Jeunes pour l'Environnement et l'Education Civique au Niger
(AJEEC-Niger)

ONG General AID (GAN)

Septembre 2020

1. Contexte et justification de l'action

La femme nigérienne et les inégalités

Au Niger, les femmes représentent près de 52% de la population dont plus de 60% ont moins de 20 ans. Cependant, malgré ce poids démographique, la situation socioéconomique et culturelle des femmes est marquée par des grandes inégalités qui renforcent et maintiennent la vulnérabilité de la femme nigérienne dans tous les domaines et empêchent l'expression de leurs autonomies. Ces inégalités et inquiétude s'expriment à travers une injustice dans la répartition, l'accès, le contrôle et la gestion des ressources entre les hommes et les femmes. Il s'agit notamment de disparités dans les traitements que la société réserve aux filles et aux garçons dans l'accès aux services sociaux de base que sont l'éducation, la santé et l'emploi mais aussi l'accès à l'espace public. Cette situation constitue un frein pour l'autonomisation et l'émancipation des femmes, mais aussi pour le développement du Niger dont la réalisation exige la participation effective et inclusive des femmes et ce, à tous les niveaux de la société.

Les évolutions structurelles que connaissent nos sociétés ces dernières années parmi lesquelles la sédentarité, la transition épidémiologique, le vieillissement, le changement du mode de vie et les effets du changement climatique ont entraîné une émergence des maladies chroniques non transmissibles (MNT) et une détérioration de la situation sanitaire des femmes. Environ 80% des décès dus au MNT dans le monde se produisent dans les pays à revenu faible comme le Niger. Chaque année, 8,1 million de décès prématurés dus aux maladies non transmissibles surviennent dans les pays en développement. L'une des causes principales des MNT est la sédentarité qui selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ces maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaire, les maladies respiratoires chroniques, les maladies ostéo-articulaires et l'insuffisance rénale, les cancers etc.) touchent particulièrement les populations à faibles revenu. Un état de fait qui contribue à les rendre plus vulnérables, moins résilientes face aux inégalités et accroît la paupérisation de la société.

Le sport un levier pour l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

Face à cette situation, l'Etat nigérien et ses partenaires au développement s'investissent depuis plusieurs années pour faciliter l'accès des femmes et des filles aux services de santé, à lutte contre les MNT et à promouvoir les droits des femmes. Cependant force et de constater la persistance de ces inégalités qui empêchent l'autonomisation des femmes et leur plein engagement dans le développement. Pour réduire voir éliminer ces injustices et leurs effets, il faut mettre l'accent des solutions simples et des initiatives locales, concertés et durables. La

pratique du sport et des activités physiques (AP) constitue un levier et facteur pour lutter contre les MNT et favoriser un développement personnel des femmes. Pour les pays en voie de développement comme le Niger, le sport représente également un secteur porteurs d'opportunités autour duquel les femmes et les jeunes filles peuvent développer des compétences, créer des emplois décents et des revenus durables.

Les femmes et les jeunes filles gagnent du terrain

La pratique du sport et des AP chez les femmes et les jeunes filles dans les espaces publics restent toujours un tabou et soumis à beaucoup des préjugés notamment dans les communautés les plus vulnérables. Cette situation est due à plusieurs difficultés :

- Un environnement socio-culturel constitué de stéréotypes, des constructions sociales et des discours religieux sans fondements qui empêchent aux femmes et aux jeunes filles de pratiquer du sport.
- Difficulté d'accès à l'espace public par manque d'équipement pour la pratique du sport aux femmes et aux jeunes filles ce qui se traduit par une faible présence de celle-ci dans les activités sportives et de loisirs alors que les hommes et garçons investissent les rares offres publiques du sport qui existent dont les lieux et les équipements leur sont implicitement consacrés.
- Difficulté d'accès aux services à l'information sur la santé, le sport, les bonnes pratiques en matière d'alimentation, d'hygiène et du développement personnel.
- La difficulté d'accès aux équipements et kits appropriés pour la pratique du sport chez les femmes.

Le présent projet rentre dans le cadre de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles par le sport à travers (i) l'amélioration de l'environnement socio-culturel par la sensibilisation et le plaidoyer en impliquant les leaders communautaire et les réseaux sociaux, (ii) la construction et l'animation d'un espace du sport dédié à la femme ; (iii) l'action aux informations sur la santé et les sports au moyens des plateformes numérique, et (iv) le développement de l'entrepreneuriat des femmes autour du sport. Basé sur une approche multi-acteurs et genre sensible, l'action du projet est orientée vers la mobilisation et la valorisation des bénévoles locales et des volontaires pour sa mise en œuvre et sa pérennisation.

1. Description du projet

1.1. Pertinence de l'action au regard de l'appel à projet

L'appel à projet a pour objectif global de favoriser le développement par le sport. L'action proposée répond à cet objectif en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes filles et le lien entre sport, santé et développement. Selon le dernière classement en terme de l'indice de développement humain (IDH), le Niger à le faible taux avec une fracture des inégalités notamment hommes/femmes qui ne cesse d'accroître. Son développement socioéconomique et culturel est conditionné par l'expression et la pleine participation des femmes à la vie publique. Une condition qui nécessite avant tout le renforcement de la santé, du bien-être et des capacités économiques des femmes et des jeunes filles. En mettant l'accent sur le lien sport, santé et autonomisation, il s'agira à travers ce projet de favoriser le développement inclusif des femmes à s'exprimer et devenir des acteurs autonomes de la vie sociopolitique, économique et culturelle.

En réduisant les inégalités hommes/femmes liés à l'accès à l'espace publique, aux difficultés liées à l'accès à l'information sur la santé, les moyens de se prémunir, et des opportunités économiques chez les femmes, l'action du projet répond à l'atteinte des objectifs du développement durable. Le projet soutiendra dans sa mise en œuvre prend en compte les inégalités homme/femme et les droits des femmes relatif à l'ODD 5, la santé et le bien-être des femmes et des jeunes filles de l'ODD 4 et la réduction de la pauvreté par la création des emplois durables et décents pour les femmes participe à l'atteinte de l'ODD 1.

1.2. Pertinence de l'action au regard des besoins

Au Niger, la situation socioéconomique des femmes est marquée par des grandes inégalités, ce qui fait de la femme le visage de la pauvreté et de la vulnérabilité. Les constructions sociales, les difficultés d'accès aux services de santé, l'intensification de la sédentarité et la prévalence des maladies associée au changement climatique renforcent les vulnérabilités des femmes face aux maladies non transmissibles (MNT), aux inégalités et à l'expression de leurs droits. Pourtant selon l'Organisation Mondiale de la Santé et le Plan Stratégique National Intègre de Prévention et de Lutte contre les Maladies Chroniques Non Transmissibles au Niger (PNLMNT), la pratique du sport est un facteur considérable pour l'amélioration de la situation des femmes et réduire les inégalités.

A travers ce projet, il s'agira de favoriser un environnement social propice à la pratique du sport chez les femmes et les jeunes filles, de mettre en place des infrastructures adaptées qui tiennent compte de la culture locale et le renforcement économique des femmes autour du sport.

Groupes cibles de l'action

Les groupes cibles du projet sont les femmes et les jeunes filles, résidant dans des quartiers vulnérables de Niamey où les services de santé sont absents ou limités, avec des faibles revenus et le manque d'infrastructures pour la pratique du sport pour les femmes et les jeunes filles. Les enjeux pesant sur ces groupes cibles sont de trois ordres. Il existe des constructions sociales qui empêchent aux femmes de pratiquer les activités physiques (AP). Il est important de renforcer la sensibilisation et le plaidoyer pour lutter contre ses stéréotypes en mobilisant les hommes et les leaders communautaire. Le deuxième est le manque d'infrastructures et des équipements adaptés au besoin des femmes. Les services publics du sport local manquent d'infrastructures, d'équipements, des personnes et des compétences pour le sport féminin. Ne faut-il pas à ce niveau renforcer en plus les capacités des femmes à entreprendre dans la couture et la confection des équipements sur le sport. Le troisième enjeu est la difficulté dans l'accès à l'information sur la santé des femmes et des jeunes filles en lien avec le sport.

1.3. Résumé du projet

Le présent projet « Autonomisation de Femmes et des Jeunes Filles par le Sport : PAFJES » vise à contribuer à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles par le Sport à travers la résilience face aux maladies non transmissibles, aux inégalités liées à l'accès à l'espace public pour la pratique du sport et le développement de l'entrepreneuriat des femmes autour du sport. L'action est fondée sur une approche, qui fait du sport un facteur et levier de santé, d'autonomisation économique, du développement personnel, et d'épanouissement des femmes et des adolescentes. D'une durée de huit (8) mois, le projet sera mis en œuvre à Niamey (Capitale du Niger) et sera orientée principalement vers les femmes vulnérables (faible revenu, accès difficile aux services de santé, quartiers difficile etc.).

Le projet est porté par un consortium de deux acteurs de la société civile, l'Association des Jeunes pour l'Environnement et l'Education Civique au Niger (AJEEC-Niger) et ONG General Aid (GAN). L'action s'appuie sur plusieurs innovations : (i) une approche genre sensible et multi-acteurs qui impliqueront les hommes, les leaders communautaires et élus pour lutter efficacement contre les inégalités hommes/femmes, (ii) l'utilisation du numérique comme un outil pour faciliter l'accès des femmes et des jeunes filles à l'information sur la santé et (iii) le

volontariat afin de mobiliser et valoriser l'engagement locale. L'action proposée est défini sur deux axes d'intervention en plusieurs actions :

- Axe 1 : Agir pour créer un environnement propice et favorable pour la pratique du sport chez la femme et les jeunes filles :
- Axe 2 : Renforcement de l'autonomisation économique des femmes à travers l'entrepreneuriat autour du sport.

Dans sa mise en œuvre, le projet touchera directement plus de vingt (20. 000) femmes et des jeunes filles et s'appuiera sur les bénévoles et les organisations locales pour assurer sa conduite pendant et après les actions.

2. Objectifs - résultats attendus et activités prévues

Objectif global : Contribuer à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles par le sport afin de renforcer leurs résiliences face aux MNT, aux inégalités et le développement l'entrepreneuriat féminin autour du sport.

Objectif spécifique 1 : Encourager et développer la pratique sportive chez les femmes et les jeunes filles afin de faciliter la lutte contre les MNT, de renforcer leur leadership, de déconstruire les stéréotypes et les constructions sociales qui peuvent dissuader ou décourager les femmes et les filles à faire du sport.

Résultat attendu 1.1 : La société (les hommes et les femmes) accepte et comprend mieux l'utilité de la pratique du sport chez les femmes et les jeunes filles.

- Activité 1.1 : Organisation d'une campagne de sensibilisation sur la thématique « Femme, Sport et Santé » sur les réseaux sociaux, dans les centres de santé et les écoles. La campagne touchera plus de vingt mille (20. 000) personnes en majorité les femmes et les jeunes filles. Cette campagne permettra de concevoir et diffuser cinquante (50) éléments de communication (Vidéos, flyer, podcast, spots) sur les réseaux sociaux et parcourir quarante (40) centres de santé et écoles (20 centres de santé et 20 écoles).

Résultat attendu 1.2 : les femmes et les jeunes filles disposent de deux plateformes numériques interactives, dynamiques et adaptées sur l'information sur le sport en lien avec la santé.

- Activité 1.2 : Elaboration des outils de communication et Animation d'une plateforme Whatsapp sur « Femme, Sport et Santé ». Cette plateforme réunira environ deux cent

cinquante femmes et jeunes filles et sera animés par le volontaire mobilisé pour l'action. Un plan de communication et d'animation de la plateforme sera élaboré pour permettre à celle-ci d'être interactive, dynamique et offrir des informations qui répondent aux besoins des femmes et des jeunes filles.

Résultat attendu 1.3 : Les femmes et les jeunes filles disposent d'un espace sécurisé et animé avec des infrastructures et de kits adéquats pour la pratique du sport

- Activité 1.3 : Mise en place d'un espace y compris une salle de fitness pour les femmes. cet espace sera sécurisé et adapté afin de faciliter la pratique du sport chez les femmes et les jeunes filles. Des volontaires et bénévoles locaux seront mobilisés pour animer l'espace autour des activités physiques et des sessions de développement personnel.
- Activité 1.4 : Mobilisation de vingt (20) bénévoles pour accompagner, animer et coacher les femmes sur la pratique du sport. Ces bénévoles seront mobilisés en priorité au niveau local avec des compétences diverse et des valeurs autour du sport. Il s'agit des sportifs, des professionnels, des spécialistes ou des jeunes femmes et garçons qui sont disponible à consacrer sur leurs temps libres aux activités du centre.
- Activité 1.5 : Formations de vingt (20) bénévoles sur le coaching sportif, développement personnel, Sport et santé. Ces formations dureront dix jours et permettront de disposer des compétences locale facilement mobilisable et continueront l'animation de l'espace pendant et après le projet.

Objectif spécifique 2 : Renforcer l'autonomisation des femmes à travers de l'entrepreneuriat autour du sport en améliorant les capacités des femmes en situation de vulnérabilité dans la confection des kits et équipements pour la pratique du sport.

Résultat attendu 2.1 : Trente femmes et filles sont formées et accompagnées sur l'entrepreneuriat et la confection des équipements, des kits sportifs

- Activité 2.1 : Formation de trente (30) femmes en situation de vulnérabilité autour de l'entrepreneuriat, de la couture et de la confection des kits et des équipements sportifs. Cette formation durera huit (8) jours et permettra de développer chez les bénéficiaires des capacités pratiques.

- Activité 2.2 : Appui la structuration d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) des femmes bénéficiaires de l'action 2.1. cette structuration des femmes au sein d'un GIE passera par le renforcement institutionnel, fonctionnel et organisationnel du groupement. Il s'agit notamment de l'élaboration des textes du groupement, trois (3) réunions dont une assemblée générale.
- Activité 2.3 : Construction de trois ateliers des confections des kits et équipements pour les femmes bénéficiaires ce qui permettra aux femmes en situation de vulnérabilité de disposer des moyens matériels pour renforcer leurs revenus.

3. Equipe de Mise en œuvre Parties prenantes

3.1. Equipe du projet

La mise en œuvre du projet mobilisera :

- **Un coordinateur du projet** qui aura pour rôle de s'assurer de la mise en œuvre des activités, le suivi et le rapportage technique.
- **Un responsable administratif et financier** qui aura pour rôle le suivi administratif et financier de l'action.
- **Un volontaire**, qui aura pour rôle l'animation de la plateforme, la communication et l'accompagnement dans la mise en œuvre du projet.

3.2. Parties prenantes

Acteur	Responsable / Plus-value	Rôle
AJEEC-Niger	<ul style="list-style-type: none"> - Maitrise dans la mise en œuvre des projets - Membres de plusieurs Réseaux des OSC pour le plaidoyer et la capitalisation des actions - Sélectionné pour un projet avec la CONFEJES sur un projet « Femmes & Sport ». - Coordination du projet 	Demandeur

ONG General AID-Niger (GAN)	<ul style="list-style-type: none"> - Expériences dans le domaine du sport, - Capacité de mobilisation des partenaires nationaux et internationaux. - Assistance à la mise en œuvre et gestion financière 	Co-demandeur
-----------------------------------	---	--------------

4. Les dispositifs de suivi prévus et le suivi ultérieur

Le suivi de l'action sera sous la responsabilité de l'AJEEC-Niger. Pour cela, des procédures de planification et de suivi périodique seront mises en place. Ce système aura pour vocation à suivre à chaque trimestre la réalisation des activités, la consommation du budget et l'atteinte des résultats intermédiaires.

a) Comité de pilotage

Un comité de pilotage composé de représentants des différents parties prenantes de l'AJEEC-Niger et de l'ONG General AID et se réunira au moins 2 fois durant l'action, et poursuivra ses échanges réguliers à distance. Ces réunions permettront de faire un état trimestriel de la réalisation des activités et de l'atteinte des résultats attendus et de planifier les activités sur le trimestre suivant, en tenant compte des ajustements nécessaires. A l'issue du projet, ce comité pourra continuer de se réunir et d'échanger régulièrement pour suivre les impacts de l'action, et animer la dynamique collective.

b) Suivi des indicateurs

Un suivi continu et régulier sera mis en place sur la base du cadre logique et d'un tableau de bord permettant de suivre les résultats du projet via des indicateurs. La saisie du tableau de bord sera réalisée par le coordinateur du projet, avec l'appui de l'équipe du projet.

c) Missions de suivi sur le terrain

Chaque déplacement effectué sera l'occasion de rencontrer les groupes cibles et les bénéficiaires de l'action pour faire un suivi de la réalisation des activités et de l'atteinte des résultats. Ces missions sur le terrain donneront lieu à un rapport de mission spécifique.

d) Rapports

Toutes les activités réalisées donneront lieu à un rapport narratif et financier complet, dont la réalisation sera assurée par l'équipe du projet. Des rapports d'avancement intermédiaires et final du projet, selon les dispositions demandées par le partenaire, seront également réalisés par AJEEC-Niger.

e) Suivi financier

Un chargé administratif et financier interne sera mobilisé pour accompagner le demandeur et le codemandeur, dans la mise en place de procédures comptables et de suivi financier tout au long de l'action pour appuyer au respect des procédures.

5. La durabilité de l'action et la visibilité

5.1. La durabilité

D'un point de vue technique, l'action aura pour effet d'améliorer de la situation socioéconomique des femmes (bénéficiaires finaux), à travers l'amélioration de l'environnement social pour l'expression des droits des femmes, l'accès à l'information sur la santé et les moyens de s'en prémunir et le développement des capacités économiques autour du sport.

D'un point de vue social, le projet permettra aux femmes et aux jeunes filles de mieux prendre en main leur rôle d'acteur de développement sur des enjeux liés à leur autonomisation et à l'expression collective et individuel des femmes et des jeunes filles.

Ces effets se feront sentir au-delà de l'action, puisqu'ils découleront des effets du renforcement des capacités et de la mise en place des infrastructures durables. L'action vise à impliquer et à responsabiliser les acteurs locaux, à travers le renforcement de leurs capacités. Il s'agira dans un premier temps d'améliorer l'environnement social afin de faciliter l'expression des droits des femmes liés à la pratique du sport et l'accès à l'information sur la santé, puis de renforcer les capacités d'institution locale en mettant en place des infrastructures sportif et en mobilisant des compétences locales, ensuite en améliorant les capacités des femmes dans la confection des équipements sportifs. Durant l'action, les personnes et institutions touchées verront leurs capacités techniques renforcées. Il est attendu qu'à l'issue des actions menées dans les régions, au moins 30 bénévoles s'engagent à poursuivre l'accompagnement des femmes et au moins 20 femmes ont des revenus réguliers de la vente des équipements sportifs.

5.2. La visibilité

La stratégie de communication qui sera mise en œuvre par les porteurs du projet a pour objectif : (1) Améliorer la visibilité de l'action du projet, (2) Assurer la visibilité des différents partenaires, (3) Valoriser les apprentissages issus du projet en diffusant et démultipliant ses résultats et ses impacts et pour qu'il serve de référence aux acteurs intervenants sur la même thématique, mais aussi au niveau de la sous-région. Les messages choisis et les supports utilisés le seront en fonction du public visé. La participation des partenaires notamment financiers sera rendue publique à tous les niveaux depuis les responsables politiques jusqu'aux bénéficiaires finaux. Leurs logos seront insérés sur tous les supports de communication et d'affichage (programme, banderoles, etc.). Les événements seront relayés par la presse. Le projet prévoit de confectionner plusieurs supports de sensibilisation et de visibilité (Flyer, kakémonos, banderoles, plaquettes de présentation).